

Académie de POITIERS
COLLEGE FONTBRUANT
15 rue du Collège
17250 SAINT-PORCHAIRE
ce.0170055t@ac-poitiers.fr
Tél. : 05.46.95.60.47
Fax : 05.46.95.60.17

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration
Date : Lundi 26 Juin 2017

Année scolaire : 2016-2017
Numéro de séance : ⑥
Date de transmission de la convocation aux membres : 06/06/2017
1^{ère} convocation (oui/~~non~~) : 06/06/2017
2^{ème} convocation (~~oui~~/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M. CATROU Rémy
Secrétaire de séance : DECROUY Brigitte
Quorum : 13
Nombre de présents : 20

Ordre du jour

I – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

- 1.1 – Préparation Rentrée 2017 : effectifs / Structures / Personnels / DGH
- 1.2 – Règlement Intérieur
- 1.3 – Projets Pédagogiques / Voyages

II – VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

- 2.1 – Contrats d'entretien des alarmes anti-intrusion
- 2.2 – Préparation des crédits globalisés
- 2.3 – Logements de fonctions
- 2.4 – Conventions marchés publics / Conventions d'occupation des locaux
- 2.5 – Stage Remise à Niveau Collège / IEN Le Chapus
- 2.6 – Bilan financier des voyages

III – QUESTIONS DIVERSES

A déposer au Secrétariat 48 heures avant la date du conseil.

Annexes [nombre – titre] :

PRESENCE au CONSEIL

Séance du Mardi 16 MAI 2017

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[α]	A[α]	E[α]	Nom - Prénom	P[α]	A(*)	E[α]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	CATROU Rémy	x						
	Gestionnaire	DECROUY Brigitte	x						
	C.P.E.	BOLAFFI Isabelle	x						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DOUBLET Michel SEGUIN Brigitte	x		x				
	Groupe de communes								
	Commune siège	GUILBAUD Christiane	x						
	Commune siège	GRENON Jean-Claude			x				
PERSONNALITE QUALIFIEE									
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BONNEUIL Laurent	x						
		COCU Samuel			x	RICHAUDEAU M.F.	x		
		AMARAL Hélène	x						
		DEBORDE Gaëlle			x	GUILLOIN Dylan	x		
		LEGRAND Nathalie	x						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	RIFFAUD Mylène			x	MARSEILLE Vincent	x		
		DELANNOY Geneviève			x				
		TOURET Angélique	x						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	FAURE Yannick	x						
		VAROQUI Claudine			x	MESLIN Emmanuel	x		
		DERQUENNE Aurélie	x						
		CUSSAC Géraldine	x						
		RAIMBERT Cathy	x						
		FAYNET Hélène	x						
	Elèves	CARVALHO Théo	x						
		GANNE Erwan	x						

[α] P : 20 Présents - A : Absent - E 7 Excusés (dont 4 Rpt)

Compte-rendu des débats

A 18h 30, le quorum étant atteint, Monsieur le Principal ouvre la séance du Conseil d'Administration en remerciant tous les membres ayant répondu à la convocation du 06/06/17.

Le Procès Verbal du Mardi 16 Mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour modifié :

avec l'ajout des conventions d'occupation des locaux au point 2.4

et l'ajout du point 2.6 « Bilan financier des voyages »

est accepté à l'unanimité par les membres du C.A.

Secrétaires de séance : Mme DECROUY, Gestionnaire, pour la partie financière et M. CATROU, Principal, pour la partie pédagogique : acceptation à l'unanimité par le C.A.

I - VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE DE L'ETABLISSEMENT

1.1 – Préparation rentrée 2017 / effectifs / Structures / Personnels / DGH

Structure arrêtée par les services du rectorat et confirmée le 15 juin :

6^{ème} : 5 divisions

5^{ème} : 4 divisions

4^{ème} : 5 divisions

3^{ème} : 5 divisions

Effectifs

	Nombre d'élèves attendus	Nombre de divisions
6 ^{ème}	155	6
5 ^{ème}	107	4
4 ^{ème}	119	5
3 ^{ème}	122	5
ULIS	12	1
	515	21

Latinistes : 28 en 5^{ème} / 24 en 4^{ème} / 22 en 3^{ème} = 74
28 répartis sur les 4 divisions

Germanistes : 9 en 5^{ème} / 8 en 4^{ème} / 9 en 3^{ème} = 26

Conséquences de la montée des effectifs :

1. plus assez de créneaux au gymnase pour l'EPS
2. pression plus forte sur l'occupation des salles.

Personnels

Enseignants :

- Affectation : M. Langlais nommé titulaire du dispositif ULIS
- Affectations à venir :
 - 1 FSTG : temps complet en Arts Plastiques
 - 1 FSTG : temps complet en EPS
 - 1 FSTG : ½ temps en Lettres Classiques

Techno : nomination à compter du 01/10/2017 d'un professeur de techno en remplacement de M. Chanu (départ à la retraite)

Compte-rendu des débats

Vie scolaire :

- **ASSEDU**
Recrutements en cours pour remplacer Mmes Le Pierres et Riffaud qui ne demandent pas la reconduction de leur contrat
- **AVS**
Ajustements en cours basés sur les besoins de la rentrée 2017. +2
- **Contrats civiques**
(en cours)

DGH

- **Arrêtée au 16 juin à 615 h (569.5 HP + 45.5 HSA)**
- **Apports extérieurs :** 15,00h en Lettre Modernes (3h à Saujon)
11,00h en anglais (7h à Quinet)
15h en espagnol
6.5 h en HGEMC
6h en physique-chimie
7h en Maths (partagé avec St Hilaire)

Arrêté du 16 juin.

- A moyens constants
- Choix de monter les horaires en latin
- Choix d'implanter une 6^{ème} bi-langue anglais-espagnol

Le choix de retrouver les anciens horaires de latin implique de supprimer un dédoublement sur les divisions de 6^{ème} par exemple.

1.2 -Règlement intérieur

Un gros travail de réécriture du règlement intérieur, devenu obsolète, a été effectué, accompagné de recherches sur les textes de références et les circulaires.

Les délégués des élèves ont travaillé avec Mmes BOLAFFI et CUSSAC lors des C.V.C (Comité Vie Collégienne) ainsi que M FAURE représentant F.C.P.E et Mme CUSSAC représentante P.E.E.P. Il était nécessaire de clarification et de simplifier ce règlement./

M CATROU les remercie pour la qualité de leur travail et leurs réflexions fines. Une des questions abordée est le paragraphe concernant l'E.P.S et la gestion des dispenses de sport. Il y a un texte réglementaire qui légifère et doit être présent dans le règlement. M CATROU rappelle que les professeurs de sport sont des gens bienveillants et aptes à évaluer les capacités physiques des élèves.

Vote :

Le C.A. adopte à l'unanimité la nouvelle version du règlement intérieur.

RESULTAT DU VOTE : 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Compte-rendu des débats

1.3 Projets Pédagogiques / Voyages

M. CATROU présente les projets et voyages pour l'année scolaire 2017/2018

- En partenariat avec le Secteur Jeunesse, projet sur le thème de la musique irlandaise qui pourrait associer profs d'anglais, de musique, d'EPS
- E-twinning avec Mme Richaudeau (anglais), M. Bonneuil (Techno)
- Natation pour les 6 divisions de 6^{ème}
- Correspondance avec le Burkina (Mme Guerry)
- Collège au cinéma (ULIS ; 6 classes)

- IRLANDE, projet pluridisciplinaire et en collaboration avec le Secteur Jeunesse (élèves de 3ème)
- BARCELONE , séjour pour les élèves de 4ème
- Les Volcans, projet pluridisciplinaire : ROME, NAPLES, POMPÉI, le Vésuve (élèves de 5ème latinistes)
- Les séances de piscine pour tous les élèves de 6ème

Vote :

Le C.A. adopte à l'unanimité les projets pédagogiques et les voyages.

RESULTAT DU VOTE : 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

II – VIE FINANCIERE ET MATERIELLE DE L'ETABLISSEMENT

2.1 -Contrat d'entretien des alarmes anti-intrusion

Mme DECROUY présente le contrat d'entretien des alarmes, elle précise que suite au rachat de la société du précédent prestataire, celui-ci a rompu le contrat.

Vote :

Le C.A. adopte à l'unanimité le contrat d'entretien des alarmes anti-intrusion.

RESULTAT DU VOTE : 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

2.2 -Répartition des crédits globalisés / Manuels scolaires

La Gestionnaire informe les membres du Conseil d'Administration du montant et de la répartition de la subvention des crédits globalisés, à savoir :

Droits de photocopie	790,35 €
Carnets de correspondance	1 501,80 €
Manuels scolaires	25 877,80 €

Mme DECROUY informe également les membres du Conseil d'Administration du choix des manuels scolaires et précise que le manuel de Latin sera commandé dès la nomination du professeur.

Vote :

Le C.A. adopte à l'unanimité la répartition des crédits globalisés et du choix des manuels scolaires.

RESULTAT DU VOTE : 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Compte-rendu des débats

2.3 – Logement de Fonction

Madame DECROUY informe les membres du Conseil d'Administration de la demande de renouvellement de la concession de logement des locataires, Melle CHOINE et M. DELAGE.

Vote :

Le C.A. adopte à l'unanimité la demande de renouvellement de la concession de logement.

RESULTAT DU VOTE : 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

2.4 - Conventions marchés publics – Conventions d'occupation des locaux

Madame DECROUY présentent les renouvellements de marchés publics :

- Maintenance des ascenseurs, en adhérant au groupement les économies budgétaires sont sensibles

Vote :

Le C.A. adopte à l'unanimité la maintenance des ascenseurs.

RESULTAT DU VOTE : 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

- Groupement de commandes alimentaires

Vote :

Le C.A. adopte à l'unanimité le groupement de commandes alimentaires

RESULTAT DU VOTE : 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Mme DECROUY informe le conseil de la demande de renouvellement de la convention d'occupation de la salle polyvalente par l'association Taï Chi

Vote :

Le C.A. adopte à l'unanimité la demande de renouvellement de la convention d'occupation de la salle polyvalente par l'association Taï Chi.

RESULTAT DU VOTE : 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

2.5 - Stage de remise à niveau Collège / IEN Le Chapus

Elle informe également de la convention de mise à disposition de locaux scolaires pour l'organisation de stages de remise à niveau destinés aux élèves de CM2.

Vote :

Le C.A. adopte à l'unanimité la convention de mise à disposition des locaux scolaires pour le stage remise à niveau des élèves du CM2.

RESULTAT DU VOTE : 20 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

2.6 - Bilan financier des voyages

Mme DECROUY présente les bilans financiers des Voyages en Angleterre et du séjour au ski.

Compte-rendu des débats

III – QUESTIONS DIVERSES

Posées par les parents d'élèves :

1. Nous avons eu de très nombreuses remarques. Sur les ASSEDU qui «ne surveillent pas la cour» et « assis sur la table de pingpong» et qui «sont toujours sur leur téléphone portable» (ils l'utilisent en étude pendant qu'ils surveillent, à la vie scolaire même quand des parents viennent) ».

Réponse du chef d'établissement : 2 nouveaux ASSEDU seront recrutés pour la rentrée 2017. Un rappel des principes de fonctionnement sera fait par la CPE à l'ensemble de cette nouvelle équipe. La surveillance est difficile à opérer ; être assis sur une table de ping pong n'est pas indicateur d'une surveillance défaillante ; cependant, ce qui est interdit aux élèves n'est pas forcément autorisé aux surveillants.

2. le règlement s'applique-t-il pour tout le monde de manière équitable et identique ?

Réponse du chef d'établissement : le règlement intérieur précise les droits et devoirs de chacun des membres de la communauté scolaire. Il prévoit des différences entre élèves et adultes sans que le principe d'équité ne soit altéré.

3. Les exercices d'évacuation intrusion n'ont pas eu lieu à un moment où toutes les classes étaient là. Pourquoi ?

Réponse du chef d'établissement : les dates des exercices sont prévues avec des partenaires (gendarmerie, en particulier). La vie du collège fait que toutes les classes ne sont pas toujours présentes en même temps.

4. demande de relancer sur pronote l'explication de l'interdiction des déodorants à gaz en sport.

Réponse du chef d'établissement : les spray présentent un danger (asthme, allergie) facile à éviter. Les produits à bille, secs et les lingettes sont autorisés.

5. Quelles sont les suites du CESC, où en est-on ?

Réponse du chef d'établissement : elles se déroulent suivant les prévisions avec les partenaires sollicités. Une attention toute particulière est portée sur la problématique du harcèlement et sera soutenue l'année prochaine.

Compte-rendu des débats

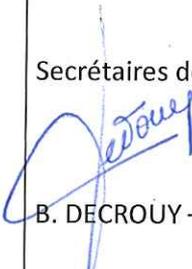
6. Les parents de troisième se sont plaints d'avoir eu trop tardivement la convocation à l'examen et le souci de transport. Certains parents ne pourront s'arranger, il y aura des élèves à accueillir et nous n'avons eu aucune réponse à notre courrier.

Réponse du chef d'établissement :

- les convocations ont été distribuées conformément au calendrier de l'examen.
- Suite à la réception du courrier des parents d'élèves, les services du Conseil Départemental ont pris contact avec le collège pour indiquer qu'aucune modification des horaires de transport scolaire ne serait effectuée sauf à en acquitter la facture. Il est à regretter que ce courrier n'ait pas été suivi d'une réponse écrite envers les parents d'élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Secrétaires de séance


B. DECROUY – R. CATROU

Le Principal

